

Près de 1 400 vidéos de candidature reçues pour les plaidoiries des lycéens du Mémorial de Caen



Le concours de plaidoiries pour les droits de l'Homme suscite toujours de l'intérêt auprès des lycéens : le Mémorial de Caen a reçu près de 1 400 vidéos de candidature. Archives Ouest-France / Stéphane Geufroi

Les inscriptions se peaufinent pour l'édition 2024 du traditionnel Concours de plaidoiries des lycéens organisé par le Mémorial de Caen (Calvados). Les jeunes ont bien répondu présent, en envoyant environ 1 400 vidéos de candidature.

La 27^e édition du concours de plaidoiries des lycéens sur les droits de l'Homme, organisée par le Mémorial de Caen, aura lieu le 15 mars 2024.

Déjà, les inscriptions se précisent, puisque l'appel à candidature, qui s'est clôturé fin novembre, a bien fonctionné : « **le Mémorial a reçu près de 1 400 vidéos de lycéens répartis**

dans toute la France, mais aussi de candidats de lycées français en Tunisie, Liban, Norvège, Grèce, Espagne, ou encore depuis l'Île Maurice, la Chine, la Guinée Conakry », détaillent les organisateurs.

Liberté d'expression, Israël-Palestine...

Quels thèmes ont inspiré les lycéens pour leurs vidéos ? « **La liberté d'expression et plus particulièrement celle des journalistes, le conflit Israël-Palestine, le sort des réfugiés, les violences policières, la liberté d'expression et les droits des femmes en Iran, le harcèlement scolaire ou encore le dérèglement climatique** », indique le Mémorial de Caen.

Reste maintenant au jury d'en sélectionner 150. Quatorze finalistes seront ensuite invités à plaider au printemps. À noter que les avocats du monde entier sont aussi invités au concours de plaidoirie. Ils peuvent s'inscrire jusqu'au 15 janvier, pour une finale programmée au 17 mars 2024. Détails et inscriptions sur le site www.memorial-caen.fr.

Kevin VERGER.